

## Permis à un euro

Aide	Conditions	Public concerné	Montant de l'aide
<p><b>Permis à 1 euro</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix d'une auto-école partenaire de l'opération (liste sur : <a href="http://www.permisauneuroparjour.fr">http://www.permisauneuroparjour.fr</a>)</li> <li>- Prévision du nombre d'heures nécessaires</li> <li>- Etablissement d'un devis pour un prêt à taux zéro</li> <li>- Signature d'un contrat de formation entre l'auto-école et le candidat</li> <li>- Examen du dossier par une banque, un établissement de crédit ou un organisme associé partenaire (Assurance par exemple)</li> </ul> <p>ⓘ le niveau de prêt ne peut dépasser le montant du devis</p> <p>ⓘ L'établissement financier peut exiger des garanties (Personne caution ou co-emprunteur, si le jeune est mineur, ce sont les parents qui empruntent)</p>	<p>Tous les jeunes ayant entre 15 et 25 ans au plus (quelle que soit leur situation)</p>	<p>Formation initiale : 600, 800, 1000 ou 1200 euros au choix du souscripteur sans excéder le montant inscrit dans le contrat de formation.</p> <p>Le remboursement se fait par mensualités qui ne peuvent excéder 30 euros.</p> <p><b>Formation complémentaire : Depuis le décret de juin 2016, si vous avez déjà bénéficié du dispositif permis à 1 euro, il vous est possible suite à un échec à l'épreuve pratique du permis de conduire d'obtenir un prêt de 300 euros pour financer une formation complémentaire</b></p>

Pour plus d'information vous pouvez vous connecter sur le site du gouvernement en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.permisdeconduire.gouv.fr/les-permis/le-permis-b/ecole-de-conduite-et-financement/les-aides-au-financement/le-permis-a-un-euro-par-jour/>